

**ARRÊTÉ DEP-2024-557 PORTANT NOMINATION DU JURY DE LA
MENTION COMPLÉMENTAIRE DE NIVEAU 4
ANIMATION – GESTION DE PROJETS DANS LE SECTEUR SPORTIF**

Le Directeur du Service interacadémique des examens et concours :

Vu les articles D 222-31 à D 222-33, D 337-158 du code de l'éducation ;

Vu l'arrêté du 13 avril 2018 portant création de la mention complémentaire « Animation – gestion de projets dans le secteur sportif » et fixant ses modalités de délivrance ;

Vu l'arrêté rectoral DEP-2024-1001 conjoint nommant les présidents de jurys de la mention complémentaire de niveau 4 ;

- ARRÊTE -

Article 1 : Le jury d'admission de la mention complémentaire de niveau 4 « Animation – gestion de projets dans le secteur sportif » pour la session 2024 dans les académies de Créteil, Paris et Versailles est ainsi constitué :

Président :

Monsieur Kévin CHEVALIER, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional

Vice-président :

Monsieur Raphaël PICARD, professionnel

Enseignants :

Madame Sophie BEAUREGARD
Monsieur Charlélie DYSSERINCK
Monsieur Zakariae HSSEIN

Madame Éva BENRABIA-JOMBART
Monsieur Bastien GRIENENBERGER
Monsieur Pierre PLESSY

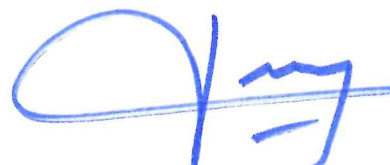
Professionnels :

Monsieur Anthony GUIA
Monsieur Éric JITIAUX
Madame Jackie MAZAUD

Madame Séverine HERRY
Monsieur Mamadou KARAMOKO
Monsieur Raphaël PICARD

Article 2 : La Secrétaire générale du Service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2024.



Frédéric MULLER